

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
24 JUILLET 2020**

**2020-65 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DE HAUTE-TARENTEISE AU SEIN DU COMITÉ  
SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE OUVERT « ASSEMBLÉE DU  
PAYS TARENTEISE VANOISE »-APTV**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 22**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 5**

**- AYANT DONNÉ POUVOIR : 5**

**- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 0**

**PRÉSENTS**

Bourg-Saint-Maurice

Guillaume DESRUES, Françoise BESNARD, Henri BLANC, Laurent CHELLE, Cécile MULOT, Nicolas MORIN, Gérard VERNAY,

Les Chapelles

Paul PELLECUER

Montvalezan

Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séiez

Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ, Éric JACQUEMOUD

Sainte-Foy-Tarentaise

Yannick AMET

Tignes

Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère

Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS, Gérard MATTIS

Villaroger

Alain EMPRIN

**EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR**

Laurence REGNIER (pouvoir à Guillaume DESRUES)

Cécile UTILLE-GRAND (pouvoir à Henri BLANC)

Morgan LE LANN (pouvoir à Gérard VERNAY)

Lionel ARPIN (pouvoir à Mathieu LECLERCQ)

Daniel EUSTACHE (pouvoir à Yannick AMET)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Paul PELLECUER**

SOUS-PREFECTURE  
ALBERTVILLE

29 JUL. 2020

RECEPISSE

**2020-65      DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE HAUTE-TARENTEISE AU SEIN DU COMITÉ  
SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE OUVERT  
« ASSEMBLÉE DU PAYS TARENTEISE VANOISE » - APTV**

Suite au renouvellement général du Conseil communautaire :

**VU** l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la désignation des membres du Conseil Communautaire pour siéger au sein des organismes extérieurs ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2016/172, en date du 22 décembre 2016 approuvant la mise en conformité des statuts de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise avec les dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015 prenant effet au 1er janvier 2017 ;

**VU** l'adhésion de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise à l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) ;

**VU** les compétences facultatives de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise approuvées par l'arrêté préfectoral n°2016/72 et notamment son article n°6.3 :

« en tant que membre, la Communauté de Communes est représentée par l'APTV, syndicat mixte ouvert, pour :

- Les attributions inscrites aux statuts de ce syndicat qui complètent l'action de la Communauté de communes, en rapport avec le projet de territoire Tarentaise-Vanoise,
- Le Schéma de Cohérence Territorial et les politiques contractuelles initiées par l'intermédiaire de l'APTV ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2017/153 du 3 novembre 2017 actant la composition et la modification statutaire du Syndicat Mixte de l'APTV ;

**VU** l'article 6.1 des statuts de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV), chaque Communauté de communes adhérente élit, cinq délégués titulaires et cinq délégués suppléants. Chaque Communauté de communes élit un délégué titulaire et délégué suppléant supplémentaire par tranche de 3 000 habitants ;

Considérant que les délégués sont élus par les conseils communautaires à la majorité absolue, pour la durée du mandat électoral 2020-2026 ;

**VU** la délibération 2019-113 du 23/09/2019 de la Communauté de Communes approuvant les modifications statutaires de l'APTV (carte de compétences) ;

Considérant que l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) prévoit que :

- le nombre de membres au sein du comité syndical de l'APTV est de 45 délégués. La Communauté de communes de Haute-Tarentaise dispose de 10 membres titulaires et 10 membres suppléants pour la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise ;
- **Etant précisé que le suppléant remplace le titulaire désigné.**
- il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants.

**VU** les propositions des communes membres pour représenter la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise au sein du comité syndical de l'APTV ;



VU l'avis du Bureau Communautaire réuni le 22 juillet 2020 ;

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **DÉSIGNE** en tant que représentants de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise au sein du comité syndical de l'APTV, les Conseillers Communautaires suivants pour la durée du mandat électoral 2020-2026 :

Comité syndical de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV)		
Noms des représentants		Noms des suppléants remplaçant du titulaire
1	Guillaume DESRUES	Laurence REGNIER
2	Yannick AMET	Daniel EUSTACHE
3	Alain EMPRIN	Alexis VIVIET-GROS
4	Lionel ARPIN	Joëlle CAMPERS
5	Paul PELLECUER	Jean-Claude BERGER-SABBATEL
6	Jean-Claude FRAISSARD	Thierry GAIDE
7	Serge REVIAL	Capucine FAVRE
8	Patrick MARTIN	Véronique PESENTI-GROS
9	Mathieu LECLERCQ	Éric JACQUEMOUD
10	Gérard VERNAY	Laurent CHELLE

- **INSTALLE** lesdits conseillers communautaires élus en qualité de membre du Comité syndical de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) pour la durée du mandat électoral 2020-2026.

**AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

**Le Président,  
Yannick AMET**



SOUS-PREFECTURE  
ALBERTVILLE

29 JUL. 2020

RECEPISSE